

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.



Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-765831

154642

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 09982

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : S.E.R. BOUTI MOHAMMED

Date de naissance : 30.01.1972

Adresse :

Tél. : 026 266 92 31 Total des frais engagés : 30000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Houda Bouamane
Médecine Générale
Lot Makhlouf 2 N° 228 app N° 1
Dercia - Benchechid -
Tél. : 0522 22 22 78 18

Date de consultation : 16/01/2023

Nom et prénom du malade : Dr EL BASAT Hafida Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Endorse se Verte / Ustiques

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : A.C.F.E.U.

Le : 23 / 01 / 2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES						
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes		
16/01/2023	G		170,00	INP : 0611950121		
30/01/2023	CF		CF	Docteur Houda Boujana Médecine Générale Makhlouf 2 N 228 MC 1018 - Béchar Makhlouf 2 N 228 MC 1018 - Béchar		
EXECUTION DES ORDONNANCES						
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture				
Pharmacie 1 Janier N° ECH.CHANNA Mouna EP 53 Pôle Urbain Nouasseur Casablanca Tel: 05 253 51 59 I.N.P.E : 092066356	16/01/2023	349,50				
	30/01/23	141,80				
ANALYSES - RADIOGRAPHIES						
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires			
AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

DR. Houda BOUANANE
Médecine Générale

Diplomée de la faculté de
Médecine de Casablanca
Tél : 05 22 51 59 13



الدكتورة هدى بو عنان
الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
الهاتف : 05 22 51 59 13

Deroua le, 30/01/2023

Mme EL BASRI Hafida

97.00

AINARA gel
1APPL/J le soir pdt 15 jours

CANAFLUCAN 150
gél / semaine pdt 2 semaines

92.40

141.88

Dr Houda Bouanane
Médecine Générale
Lot Maklouf 2 N° 228 app N° 1
Deroua - Berrchid
Tél : 0522 51 59 13

Pharmacie l'organier
Mme ECP
EB 255 BP 228
Casablanca
Mme Mounia
Assesseur ZE
33 96 93



تجزئة مخلوف 2 الرقم 228 الشقة 1 الدروة - برشيد
Lot Maklouf 2 N° 228 Appartement 1 Deroua - Berrchid
E-mail: cabinetdrbouanane@gmail.com

CANAFLUCAN®

FLUCONAZOLE

150 mg

- Antifongique

LOT : 9362
PER : 05-25
P.P.V : 22 DH 40



1

Gélule
Voie orale

CANAFLUCAN®

FLUCONAZOLE

150 mg

- Antifongique

LOT : 9362
PER : 05-25
P.P.V : 22 DH 40



1

Gélule
Voie orale

DR. Houda BOUANANE

Médecine Générale

Diplomée de la faculté de
Médecine de Casablanca
Tél : 05 22 51 59 13



الدكتورة هدى بو عنان
الطب العام

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

العاف : 05 22 51 59 13

Deroua le, 16/01/2023

Mme EL BASRI Hafida

28,00

METROZAL 500

1 ovule intra-vaginale / j, le soir



65,00

TEGUMA B/7

1 cp / j, pd 7 js



70,00

TEGUMA CRÈME

1 app / j



83,00

FAMILYANE PH 8

1 application, matin et soi



FAMILYANE PH8 200ML
PPC: 83,00 DH

Ut Av : 04/23 Lot : 00402E

IPHADERM

66,50

SAFORELLE creme apais

1 appl X2/J



COOPER PHARMA

PPC: 66,50 DH

37,00

DUOXOL 500/2

2 cp X2 / j, ap



34,9,15

Pharmacie Karganier
Mme El Basri HAFIDA Mounia
Lot Maklouf 2 N° 228 appartement 1
Deroua - Berrchid

Docteur Houda Bouanane
Médecine Générale
Lot Maklouf 2 N° 228 appartement 1
Deroua - Berrchid
Tél : 0522 51 59 13

تجزئة مخلف 2 الرقم 228 الشقة 1 الدروة - برشيد

Lot Maklouf 2 N° 228 Appartement 1 Deroua - Berrchid

E-mail: cabinetdrbouanane@gmail.com

